

[illegible]

GAEC DES MORTES
LACAPPELLE
40270 BAGNAC SUR CELE

FACTURE

Cette facture est constituée de livraisons de biens et de prestations de services.

Pour les règlements par virement, merci d'indiquer le numéro client.

CAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises vendues jusqu'à leur complet paiement.
Application de la loi N°85.98 du 25/01/85 art.121.

CONDITIONS DE VENTE : Toute facture non réglée à l'échéance prévue entraînera automatiquement la perception d'intérêts de retard.
aux BCE majoré de 10pts + indemnité de frais de recouvrement de 40€). En cas de contestations, le Tribunal de Commerce de RODEZ
est le seul compétent. ATTENTION : Passé un délai de 10 jours à dater de la perception de la facture, aucune pièce ne sera reprise,
changée. Tout escompte au moment du règlement entraînera la modification du montant de la TVA facturée et déductible.

Client: 041723
Facture : MA030021/D25
Date : 05/03/2025
Net à payer: 191,93 €

CARTE BANCAIRE
BANQUE POPULAIRE
OCCITANE

A000000031010
VISA

LE 05/03/25 A 09:58:28

LACAN RODEZ
15 ST ETIENNE

5058543

17807

44023149600025

2010

4739357887849267

19FF0EDFB8AF8C00

FIN 30/09/25

004 000001 17

C @

NO AUTO: 161196

MONTANT:

191,93 EUR

DEBIT

TICKET COMMERCANT

A CONSERVER

24 mois

BIENTOT

MERCI ET A

T: